



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 05169

Numéro SIREN : 452 868 318

Nom ou dénomination : AUDIT CPA

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2013 sous le numéro de dépôt 50997



1305104601

DATE DEPOT : 2013-06-10

NUMERO DE DEPOT : 2013R050997

N° GESTION : 2005B05169

N° SIREN : 452868318

DENOMINATION : AUDIT CPA

ADRESSE : 30 rue de Lubeck 75116 Paris

DATE D'ACTE : 2012/12/09

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET :

2005 B05189

Greffo du Tribunal de
Commerce de Paris
R

10 JUN 2013

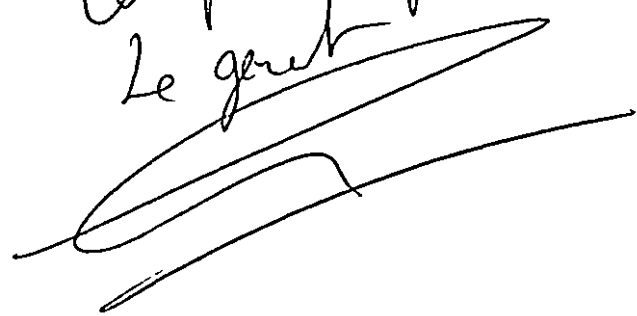
50592

AUDIT CPA
Société à responsabilité limitée
d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes
au capital de 50.000 euros
Siège social : 30 rue de Lübeck
75116 PARIS
RCS PARIS 452 868 318

PG 09-12-12
OC

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 9 DECEMBRE 2012**

*Cachet Copieur à l'origine
Le gérant*



L'an deux mille douze,
Le 9 décembre,
A 10 heures,

Les associés de la société AUDIT CPA, société à responsabilité limitée au capital de 50.000 euros, divisé en 1.000 parts de 50 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, 30 rue de Lübeck, 75116 Paris, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Monsieur **Philippe de REVIERS**, propriétaire de482 parts ;
- Monsieur **Antony GOICHON**, propriétaire de482 parts ;
- Madame **Martine HARTEL**, propriétaire de35 parts ;
- Monsieur **Jérôme DORFNER**, propriétaire1 part ;

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Antony GOICHON, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant,

- Questions diverses,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2012,

- le rapport de gestion établi par la gérance pour l'AGOA approuvant les comptes clos le 30 juin 2012,

- le procès-verbal d'approbation des comptes clos le 30 juin 2012,

- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Sur proposition de la gérance, l'Assemblée Générale, après avoir constaté que la Société dépassait à la clôture de l'exercice clos le 30 juin 2012 deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant, décide de nommer :

La société VINCENT RUSE CONSEIL, SAS au capital de 76.000 euros, domiciliée 10 allée des Gardes Royales, 78000 Versailles, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 335 219 846, représentée par Monsieur Vincent RUSE en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

La société EXPERTS CONSEILS ASSOCIES, SARL au capital de 8.000 euros ayant son siège social 215 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 378 406 201, représentée par Monsieur Benoît BLIGNIERES, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

pour une période de six exercices, jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

La société VINCENT RUSE CONSEIL a fait savoir à l'avance qu'elle acceptait le mandat qui viendrait à être confié et a déclaré satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

La société EXPERTS CONSEILS ASSOCIES a fait savoir à l'avance qu'elle acceptait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant, le président de séance et les associés ou leurs mandataires.

Antony GOICHON
Président

Martine HARTEL
Associée

Philippe de REVIERS
Associé

Jérôme DORFNER
Associé